



Lycée Jean Baptiste Dumas

# LIVRET D'ACCUEIL DU LYCÉEN

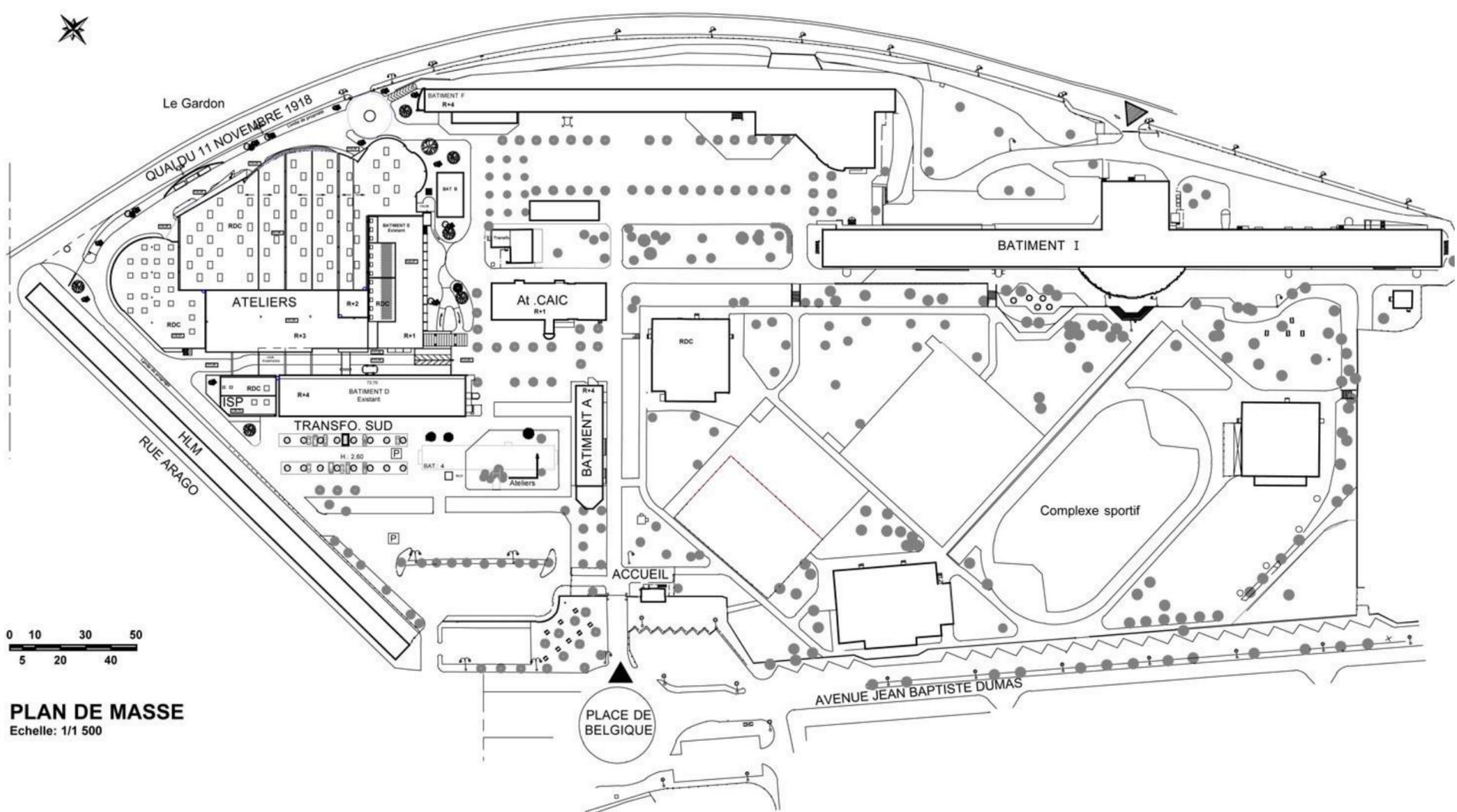
Pour une rentrée sereine et opérationnelle

# Pourquoi ce Livret ?

La transition entre le collège et le lycée est une étape importante de ta scolarité. Elle constitue un milieu nouveau ainsi qu'une dernière ligne droite avant l'obtention d'un diplôme qui te permettra de t'insérer dans le monde professionnel ou de continuer des études supérieures. Cette rentrée peut parfois être angoissante et source de questionnements. C'est pourquoi nous espérons que ce livret t'apportera d'avance quelques réponses afin d'appréhender tes débuts au lycée le plus sereinement possible.

## LE LYCÉE JEAN BAPTISTE DUMAS (JBD)

Le lycée Jean Baptiste Dumas est un lycée polyvalent, ce qui signifie que l'on y retrouve des filières générales, technologiques et professionnelles. C'est une grande structure. De nombreux élèves (près de 2000 élèves dont 200 internes) et personnels le fréquentent quotidiennement.



Cependant, c'est un lycée qui reste à "taille humaine". Le lycée général et technologique se trouve au bâtiment F (long bâtiment horizontal en haut du plan) et le lycée professionnel se trouve au bâtiment D (sur la gauche du plan). La cantine, la bachotte (cafétéria), et l'internat se trouvent au niveau du bâtiment I.

# LES HORAIRES

Au lycée, les cours peuvent finir à 18 heures.

MATIN		APRES-MIDI	
1er cours	<b>07h55-08h50</b>	6ème cours	<b>13h00-13h50</b>
2nd cours	<b>08h55-09h50</b>	7ème cours	<b>13h55-14h50</b>
Récréation	<b>09h50-10h05</b>	Récréation	<b>14h50-15h05</b>
3ème cours	<b>10h05-10h55</b>	8ème cours	<b>15h05-16h00</b>
4ème cours	<b>11h00-11h55</b>	9ème cours	<b>16h05-17h00</b>
5ème cours	<b>12h00-12h55</b>	10ème cours	<b>17h05-18h00</b>

# LES FILIÈRES

La seconde générale et technologique

L'emploi du temps est composé de 10 enseignements communs et obligatoires.

- Français (4h/semaine)
- Histoire – géographie (3h/semaine)
- Langue vivante A et langue vivante B (5h30/semaine)
- Sciences économiques et sociales (1h30/semaine)
- Mathématiques (4h/semaine)
- Physique – chimie (3h/semaine)
- Sciences de la vie et de la Terre (1h30/semaine)
- Éducation physique et sportive (2h/semaine)
- Enseignement moral et civique (0,5/semaine)
- Sciences numériques et technologie (1h30/semaine)

Ainsi que de 2 enseignements optionnels, si tu en as envie. Il est possible d'en choisir 1, 2 ou 0. Voici ceux qui sont proposés à JBD.

### 3h/semaine

- Arts: Cinéma audiovisuel
- Arts: Théâtre
- EPS Escalade / Badminton
- Italien
- Russe

### 1h30/semaine

- Biotechnologies
- Création et Innovation Technologique
- Sciences de l'Ingénieur
- Santé et social

L'objectif de cette année de seconde est à la fois de donner une culture générale commune à tous, tout en préparant chacun des élèves à choisir une orientation adaptée et voulue pour la 1ère et la Terminale.

➔ Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

En effet, tu pourras soit te diriger vers un baccalauréat général en choisissant 3 enseignements de spécialité pour la 1ère, soit t'orienter vers un baccalauréat technologique (comme par exemple STI2D ou ST2S présents à JBD), soit te réorienter vers une voie professionnelle.



## La seconde professionnelle

Voici les baccalauréats professionnels proposés à JBD.

- ASSP (Accompagnement Soins Services à la Personne)
- MCM (Métiers du Cuir, Maroquinerie)
- MELEC (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connnectés)
- MMV (Métiers de la Mode et du Vêtement)
- MVA (Maintenance des Véhicules Automobiles)
- PCEPC (Procédés de la Chimie, de l'Eau et des Papiers-Cartons)
- AEPA (Animations, Enfance et Personnes Agées)
- TCI (Technicien-ne en Chaudronnerie Industrielle)
- TMA (Technicien-ne Menuisier Agenceur)
- TU (Technicien-ne d'Usinage)

Le lycée propose également des Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP)

Le CAP prépare à un métier en 2 ans, on l'intègre en général après la classe de 3ème mais il est possible de demander de se réorienter dans ce cursus en seconde. La formation comporte des enseignements généraux, professionnels mais également des périodes en entreprise. L'objectif du CAP est de favoriser une insertion professionnelle progressive et adaptée autour d'un projet désiré. Voici les CAP proposés à JBD.

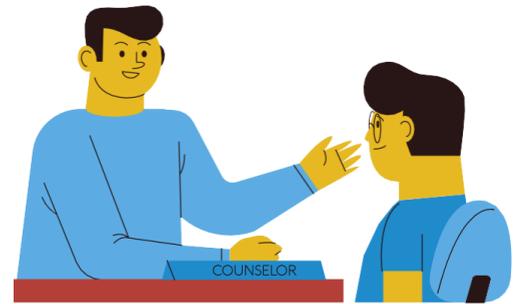
- PSR (Production et Service en Restauration)
- ATMFC (Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif)
- COIF (Coiffure)
- MES (Métiers de l'Enseigne et de la Signalétique)
- AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)
- MBC (Maintenance des Bâtiments de Collectivités)





Bien évidemment il existe de nombreuses autres filières dans d'autres établissements. Tu peux faire tes propres recherches en t'aidant notamment du site de l'ONISEP ou en prenant rendez-vous avec des psychologues de l'Education Nationale/conseiller d'orientation au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) d'Alès par exemple. Ces personnes, ainsi que ton professeur principal, ton CPE ou encore le professeur documentaliste (au CDI) sont des personnes ressources pour t'accompagner dans la construction de ton projet d'orientation.

## QUI CONTACTER EN CAS DE BESOIN ?



De nombreux adultes sont présents pour t'accompagner dans ta scolarité et t'aider du mieux possible. Il ne faut pas hésiter à s'adresser à eux si tu as des interrogations ou si tu te sens en difficulté. Essaie de trouver au moins adulte de l'établissement en qui tu as confiance pour qu'elle devienne une personne ressource pour toi.

### L'équipe de vie scolaire (CPE / AED)

Elle fait en sorte que ton quotidien au lycée se passe bien. La vie scolaire est un lieu central avec des personnes en qui tu peux avoir confiance et que tu peux solliciter toute raison. Elles sont tenues à la discrétion concernant tes éventuels soucis personnels. Disponibles pour te répondre, elles sauront t'aider et te diriger vers les bonnes personnes si nécessaire.



### LES ENSEIGNANTS

Tout comme au collège, ton professeur principal est ton enseignant référent. Il se charge du suivi de ta classe et tu pourras lui demander conseil si tu en ressens le besoin. Il est le premier à t'accompagner dans ton projet d'orientation. De manière générale, les enseignants vous accompagnent dans votre autonomie et cherchent à développer votre curiosité.



## LES PERSONNELS MÉDICO-SOCIAUX

L'infirmier scolaire, l'assistant social, le psychologue de l'éducation nationale/conseiller d'orientation sont des personnes ressources en cas d'anxiété, de problèmes personnels, de doutes, de questionnements...

L'infirmier scolaire peut t'apporter une aide médicale ainsi que répondre à des questions personnelles (mal-être, hygiène de vie, sexualité...).

L'assistant social peut t'aider si tu te trouves dans une situation complexe (problème à la maison...) ou si tu te sens en danger.

Le psychologue de l'éducation nationale/conseiller d'orientation peut t'accompagner dans la construction de ton projet d'orientation et t'aiguiller en cas de doutes, d'incompréhension, ou de recherche d'information.

## Le Centre de Documentation et d'Information (CDI)

C'est un lieu où tu peux aller travailler, faire des recherches, lire et te reposer. Les heures d'ouverture sont indiquées sur la porte. Tu peux emprunter tout type d'ouvrage (BD, mangas, romans, magazines...).

Tu peux également trouver des informations sur l'orientation et être conseillé sur les différentes formations.

## LA VIE LYCÉENNE

Etre lycéen c'est devenir autonome, c'est être accompagné pour devenir un adulte ainsi qu'un futur citoyen responsable. L'objectif est de donner la parole aux élèves et de les rendre acteur de leur scolarité en portant des initiatives, des projets, qui leur tiennent à cœur. Il s'agit également de rendre le lycée vivant et attractif.

## Le conseil de la vie Lycéenne (cvl)

Avec d'autres élèves élus, vous avez la possibilité de prendre en main votre scolarité ainsi qu'une partie de l'organisation du lycée à travers le CVL. Le CVL vous donne l'opportunité de vous investir dans des projets, de dialoguer avec les adultes de l'établissement, de participer à certaines décisions au même titre que les adultes, et de porter la voix de tous élèves. Pour rejoindre le CVL, il faut se présenter aux élections ayant lieu en octobre.

## La maison des Lycéens (mdl)

La maison des lycéens, elle, est une association gérée par des élèves volontaires. Elle se charge de l'organisation d'animation sportives, culturelles et autres, et permet de développer l'autonomie ainsi que la prise d'initiatives.. Tu peux apprendre à gérer ainsi que d'être membre d'une association si tu rejoins la MDL.



## Les délégués et éco-délégués

Enfin pour représenter tes camarades, prendre part à des discussions avec des adultes de l'établissement et porter des projets, tu peux te présenter en tant que délégué ou éco-délégué de ta classe. Ton investissement permettra de favoriser des conditions de vie saines dans ta classe et au lycée. Encore une fois, cela te permet d'être actif dans le lycée et de t'imprégner de la citoyenneté.

Toute l'équipe du lycée te souhaite une bonne rentrée et une  
bonne année de seconde !